



Carsat Retraite
& Santé
au travail
— Languedoc-Roussillon —

Le risque amiante

- Armelle MARLET
- Ingénieur Conseil

L'assureur du risque professionnel

Des organismes régionaux, qui agissent en partenariat pour que le niveau de risque soit le plus faible possible

80%

Des cancers
d'origine
professionnelle



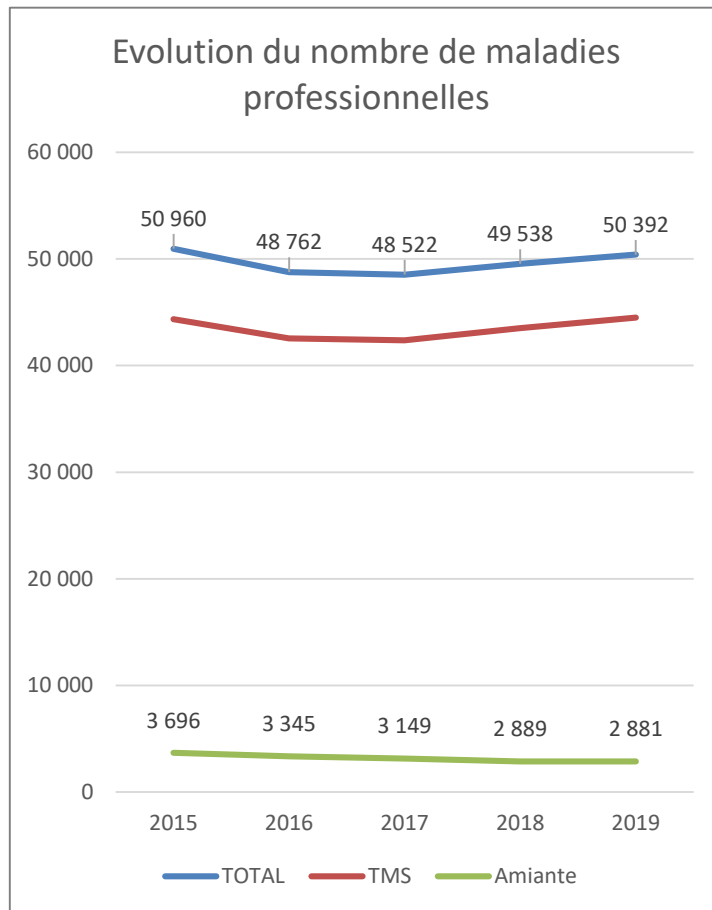
Presque 1
milliard payé
chaque année en
indemnisation

Les CARSAT et l'amiante



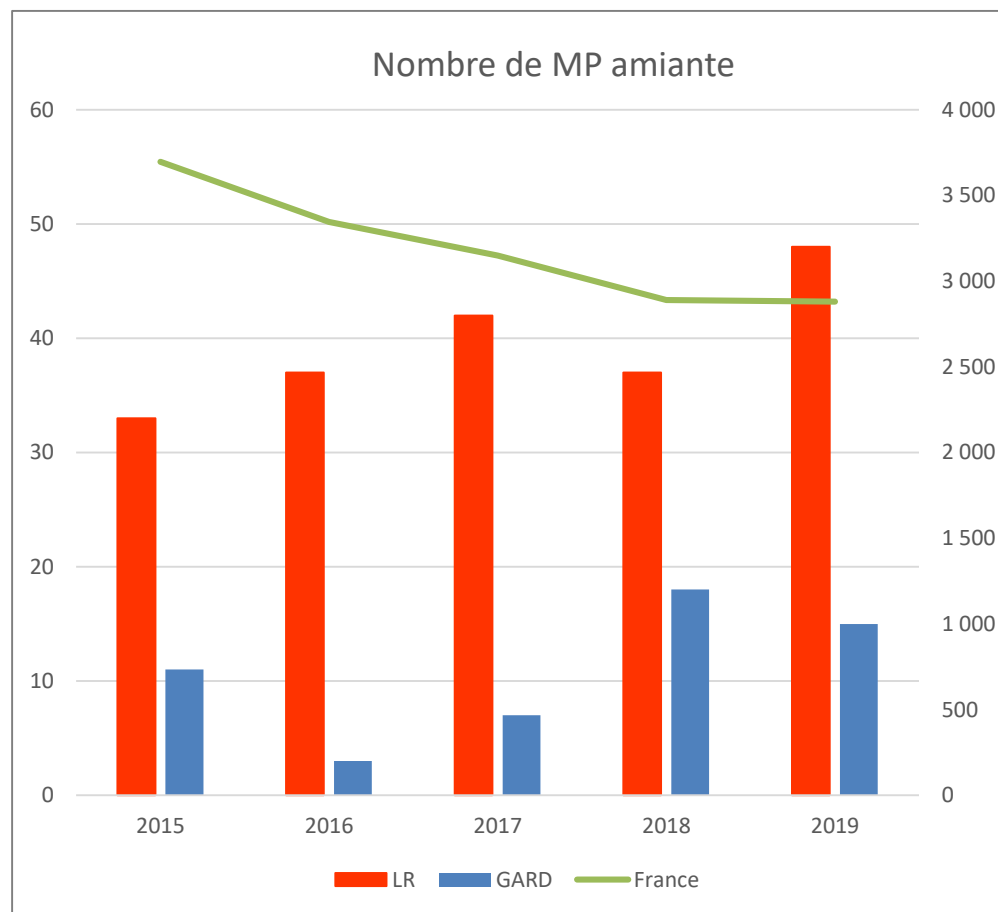
- 2 tableaux de maladies professionnelles
- Asbestose, lésions pleurales, dégénérescence broncho-pulmonaire
- Mésothéliome, tumeurs pleurales, cancer broncho-pulmonaire

Evolution sur les 5 dernières années



8 MP amiante/ jour
Coût moyen de 320 000 €
Environ 40% du coût total des MP

Evolution sur les 5 dernières années



Subvention Prévention TPE Stop Amiante

- L'Aide Financière Stop Amiante vise la réduction des expositions aux fibres d'amiante au niveau le plus bas possible lors des travaux d'entretien et/ou de maintenance.
- Elle concerne les TPE de 1 à 49 salariés des secteurs du bâtiment, des travaux publics, du nettoyage et de la maintenance.
- La Subvention Prévention TPE Stop Amiante finance des équipements et de la formation:
- Elle intervient à hauteur de 40% du montant HT des investissements, dans la limite de 25 000 € par entreprise.

